



2023

BAROMÈTRE

**des violences sexistes et sexuelles
dans l'Enseignement supérieur**

RAPPORT RÉSUMÉ

11 AVRIL 2023

**OBSERVATOIRE
ÉTUDIANT
DES VIOLENCES
SEXUELLES ET
SEXISTES DANS
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

SOMMAIRE

CONTACT ET À PROPOS	3
EDITO.....	4
SYNTHÈSE DU RAPPORT.....	5
Des violences graves et systémiques qui perdurent	5
Un manque de reconnaissance des violences.....	6
Des dispositifs globalement défailants.....	7
La nécessité de déployer des politiques de lutte ambitieuses contre les violences.....	8
10 RECOMMANDATIONS CLÉS POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES DANS L'ESR.....	9

À PROPOS DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur est une association d'envergure nationale. Notre objectif : lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'Enseignement supérieur, notamment au moyen d'enquêtes nous permettant d'objectiver ces violences. Nous pensons que pour briser le cercle des violences, il est essentiel que l'ensemble des parties prenantes (établissements, associations et institutions) se mobilise.



Contact



plaidoyer.obvss@gmail.com



@Observatoire_VSS



@ObservatoireVSS



Observatoire Étudiant
des Violences Sexuelles
& Sexistes



observatoire-vss.com



Observatoire Étudiant
des Violences Sexuelles
& Sexistes dans l'ESR

L'EDITO

DE LA PRÉSIDENTE



Il y a 4 ans, lorsque nous avons créé l'Observatoire, la plupart des établissements de l'enseignement supérieur ne voulait pas entendre parler de violences sexistes et sexuelles. Les violences étaient minimisées voire passées sous silence par une majorité d'établissements et d'étudiant-es. Pour y remédier, nous avons alors lancé notre première enquête nationale, « Paroles étudiantes », persuadé-es qu'en quantifiant et en objectivant ces violences, détourner le regard ne serait plus une option.

Depuis un peu plus de 2 ans, grâce à la mobilisation de nombreux·ses étudiant-es et associations comme la nôtre, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur a bénéficié d'un écho médiatique sans précédent. S'en sont suivies de multiples annonces de la part des établissements et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui a lancé à la rentrée 2021 un plan d'action national contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour autant, derrière les communiqués de presse léchés et les mesures annoncées, notre Baromètre 2023 révèle que les violences et les dysfonctionnements perdurent au sein des établissements de l'enseignement supérieur. Dans l'ensemble, les établissements échouent à accueillir la parole des victimes et à les accompagner correctement. On dénombre d'ailleurs de multiples établissements sans aucun dispositif de lutte contre les violences.

La « libération de la parole » est un mirage : visibiliser un problème n'équivaut pas à le résoudre. Ce dont on a besoin maintenant, c'est d'une libération de l'écoute et de moyens réellement à la hauteur des enjeux : que les ministères déploient des moyens financiers et politiques conséquents, que des dispositifs d'accompagnement et de gestion de faits de violence existent dans tous les établissements, que les auteurs soient sanctionnés et que les victimes soient protégées. Ce n'est qu'à ce prix que l'on permettra à tou·tes les étudiant-es d'être en sécurité sur leur lieu d'études.

Iris Maréchal

Présidente de l'Observatoire

SYNTHÈSE DU RAPPORT

Le Baromètre 2023 dresse un état des lieux alarmant des violences sexistes et sexuelles et des LGBTQIA+phobies dans l'enseignement supérieur. Il est fondé sur les expériences de plus de 10 000 étudiant·es, 3 ans après la publication de notre première enquête nationale « Paroles étudiantes sur les violences sexuelles et sexistes » (2020). Les chiffres du Baromètre démontrent que dans l'ensemble, la situation ne s'est pas vraiment améliorée depuis la publication de « Paroles étudiantes ».

DES VIOLENCES GRAVES ET SYSTÉMIQUES QUI PERDURENT DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS

Malgré les limitations de la comparaison entre les 2 rapports et certains changements démographiques, la comparaison montre que la situation stagne dans les établissements de l'enseignement supérieur et que les violences perdurent. De nombreux·ses étudiant·es sont aujourd'hui encore victimes de violences sexistes et sexuelles et de LGBTQIA+phobies.

Le Baromètre dresse un état des lieux de 12 violences, allant de l'outrage sexiste au viol en passant par l'injure LGBTQIA+phobe. Au total, **6 étudiant·es sur 10** déclarent avoir été **victimes et/ou témoins d'au moins l'une des 12 violences citées**, et **plus d'un quart des étudiant·es (27%)** déclarent avoir été **victimes d'au moins un fait de violence sexiste, sexuelle ou LGBTQIA+phobe**.

- Près d'**1 étudiant·e sur 10 (9%)** déclare avoir été **victime de violence sexuelle** depuis son arrivée dans l'enseignement supérieur.
- **1 étudiant·e sur 10** a été **victime d'agression sexuelle en école de commerce**.
- **1 victime de viol sur 4** en a été **victime plusieurs fois**.
- **La moitié des viols** rapportés ont eu lieu **lors de la première année d'études** des répondant·es, dont 16% durant les événements d'intégration.
- **1 étudiant·e sur 20** déclare avoir déjà été **victime de harcèlement sexuel**, et **1 étudiant·e sur 10** en avoir déjà été **témoin**.
- **17% des étudiant·es** ont déjà été **témoins d'exhibition sexuelle**.
- **20% des étudiant·es** ont déjà été **témoins d'injures LGBTQIA+phobes**.

Ces violences sont systémiques : elles se perpétuent aussi bien lors des événements festifs que durant la vie quotidienne des étudiant·es et elles s'étendent à tout type d'établissement, public comme privé. Elles sont commises par d'autres étudiant·es, mais aussi par des enseignant·es et des membres du personnel.

Cependant, les **événements festifs** rassemblant les étudiant·es sont toujours le lieu privilégié des viols, de même que les **résidences étudiantes**. On dénote aussi une prépondérance des violences dans **certains types de formations, notamment celles ayant une forte vie en communauté***. Plus de 2 étudiant·es sur 3 victimes ou témoins d'au moins l'une des violences citées dans le rapport étudiaient dans une école de commerce (72%), une école paramédicale (72%), une école d'ingénieur·es (70%), un lycée (CPGE ou BTS) (67%), une école vétérinaire (66%), un IEP (65%) ou un grand établissement universitaire (63%).

Notre enquête souligne également les **répercussions dramatiques de ces violences sur la scolarité et la santé des victimes**. Près d'un tiers des victimes de viol ont eu peur d'aller en cours ou de participer à la vie étudiante et ont eu des difficultés à s'impliquer dans leurs études. La santé de plus de la moitié des victimes de viol a été impactée : certaines ont subi stress post-traumatique et dépression quand d'autres ont dû changer d'établissement ou arrêter leurs études.

UN MANQUE DE (RE)CONNAISSANCE DES VIOLENCES

Le rapport met en lumière un certain manque de connaissances des violences sexistes et sexuelles et des LGBTQIA+phobies de la part des étudiant·es. Ce manque se traduit par une **banalisation** de certaines violences, une **minimisation** des conséquences pour les victimes et une tendance à la **déresponsabilisation des auteur·es**.

Les étudiant·es en première année d'études en 2022 ne répondent pas mieux aux questions posées que lors de notre première enquête. 1 étudiant·e sur 10 caractérise une situation d'agression sexuelle comme du harcèlement sexuel et 1 étudiant·e sur 6 identifie une situation de viol comme une agression sexuelle. On constate également que les hommes identifient moins bien les situations de harcèlement sexuel : 1 étudiant sur 3 ne sait pas que la situation de harcèlement sexuel décrite dans le rapport est punie par la loi et 1/10 affirme qu'elle ne l'est pas.

**Certaines formations ont une culture de la vie « en communauté » ou en vase clos très forte. On parle de vie en communauté ou de microcosme quand la vie des étudiant·es est centrée sur celle de leur formation. Les étudiant·es participent activement à la vie associative et sportive de leur filière et des soirées étudiantes sont régulièrement organisées, ce qui augmente la potentialité des violences. Ces étudiant·es ont peu de cercles amicaux proches en dehors de leur formation. C'est particulièrement le cas de certaines formations sélectives (où les étudiant·es sont parfois loin de leur région d'origine) et des études en santé.*

Autre fait interpellant, **l'alcool est toujours considéré comme un facteur qui déresponsabiliserait l'auteur·e**. Jusqu'à 1 étudiant·e sur 10 considère que l'emprise de l'alcool atténue la gravité des violences, alors que c'est une circonstance aggravante au regard de la loi.

Ces chiffres montrent clairement que **les actions de prévention restent aujourd'hui insuffisantes**. Il est impératif que l'ensemble des étudiant·es, mais aussi des enseignant·es et des personnels soient réellement formé·es pour réagir face aux violences sexistes et sexuelles et aux LGBTQIA+phobies.

DES DISPOSITIFS GLOBALEMENT DÉFAILLANTS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS

Au niveau de l'action des établissements, le constat est alarmant : **plus d'1 étudiant·e sur 2 ne se sent pas réellement en sécurité dans son établissement au regard des violences sexistes et sexuelles**. C'est tout particulièrement le cas des femmes et des étudiant·es transgenres.

Près de la moitié des étudiant·es considèrent que leur établissement ne fait pas assez pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Cela n'a rien d'étonnant quand on sait que **près de la moitié des étudiant·es n'ont pas accès à des dispositifs d'accompagnement des victimes** au sein de leur établissement (soit parce qu'ils n'en ont pas connaissance, soit car ces dispositifs n'existent pas). Encore aujourd'hui, l'obligation d'avoir de tels dispositifs ne concerne pas les établissements privés. Même lorsque ces dispositifs existent, notre rapport met en évidence qu'ils sont souvent **dysfonctionnels, inefficaces, et qu'ils ne répondent pas aux besoins des victimes**.

Les établissements échouent à accueillir la parole des victimes et à les accompagner correctement. Parmi les victimes et témoins de viol ayant fait remonter les faits à leur établissement, **1 étudiant·e sur 3 n'a reçu ni soutien psychologique ni soutien juridique** et 1 étudiant·e sur 4 ne s'est pas vu proposer le déclenchement d'une procédure disciplinaire. Au lieu d'aider les victimes de viol, **près de la moitié (44%) des établissements ont conditionné le déclenchement d'une enquête interne à un dépôt de plainte**. Pourtant, la loi est claire : les procédures pénale et disciplinaire sont totalement indépendantes l'une de l'autre. Au regard de l'ensemble de ces dysfonctionnements, on comprend pourquoi seules 12% des victimes de viol choisissent de signaler les faits à leur établissement.

LA NÉCESSITÉ DE DÉPLOYER DES POLITIQUES DE LUTTE AMBITIEUSES CONTRE LES VIOLENCES

Ces violences sont le fruit d'une culture sexiste, LGBTQIA+phobe et globalement discriminante dans l'enseignement supérieur, mais elles sont aussi le résultat du manque d'ambition des politiques publiques de lutte contre ces violences. Face à ces constats, **nous en appelons aux ministères concernés et aux établissements de l'enseignement supérieur qui doivent déployer des moyens financiers, humains et politiques à la hauteur des enjeux.**

Il est plus qu'urgent que tous les établissements se dotent de moyens de **prévention** et de **cellules de veille et d'écoute** efficaces pour accompagner au mieux les victimes. Les procédures de signalement doivent également être améliorées pour permettre la mise en place de sanctions effectives contre les auteur·es de violence. L'ensemble de ces dispositifs doit figurer dans des plans d'actions ambitieux et **construits avec les étudiant·es au niveau national et au sein de chaque établissement.**

Garantir à tou·tes les étudiant·es d'être en sécurité sur leur lieu d'études est une condition indispensable à l'égalité des chances et à la réussite scolaire. L'inaction n'est plus une option.

10 RECOMMANDATIONS CLÉS

POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1

Augmenter et pérenniser les moyens financiers et humains dédiés à la lutte contre les violences

2

Généraliser à tous les établissements de l'enseignement supérieur les obligations de lutte contre les violences

3

Intégrer pleinement les associations et les représentant-es étudiant-es dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques de lutte contre les violences

4

Instaurer un véritable mécanisme de vérification et d'évaluation des actions de lutte contre les violences portées par les établissements

5

Rendre obligatoires les actions de sensibilisation pour l'ensemble des étudiant-es, des enseignant-es et des personnels

6

Rendre obligatoires les formations approfondies pour les personnes amenées à traiter des faits de violence

7

Mettre en place dans tous les établissements des cellules de veille et d'écoute accessibles et efficaces et avec des personnes formées

8

Rendre indépendantes l'une de l'autre la procédure d'écoute des victimes et la procédure de signalement des faits de violence

9

Rendre les procédures disciplinaires plus efficaces et respectueuses des victimes de violences

10

Faire des établissements des lieux inclusifs pour toutes les personnes LGBTQIA+, notamment en permettant la reconnaissance administrative des personnes transgenres